



# BULLETIN JURIDIQUE DU PRATICIEN HOSPITALIER

## NUMÉRO 146



Éditeur : LEH Édition

[www.leh.fr](http://www.leh.fr)

Le bulletin juridique du praticien hospitalier

Parution : mars 2012

Format : 0 x 0 mm

ISSN : 1625-4104

Prix : 15 € TTC

Pour commander :

[www.leh.fr](http://www.leh.fr) ou [info@leh.fr](mailto:info@leh.fr) ou tél. 05 56 98 85 79.

### Présentation

## Le Bulletin juridique du praticien hospitalier

numéro 146, mars 2012

L'inexorable médicalisation de la gestion hospitalière

Les pôles cliniques et médico-techniques créés par l'ordonnance du 2 mai 2005 ont-ils un sens ? Pour certains, cette nouveauté technocratique est dans le droit fil des départements médicaux instaurés par la loi du 3 janvier 1984, mais jamais mise en oeuvre, sauf exception. Pour d'autres, la création des pôles était liée avec l'arrivée des représentants des médecins – dont le président de la CME – dans le nouvel organe de direction, dénommé « directoire » par cette même ordonnance du 2 mai 2005.

La loi HPST du 21 juillet 2009 va plus loin, puisqu'elle conforte le pouvoir de gestion médicale en donnant aux représentants des médecins la majorité dans le directoire et en accroissant les compétences du chef de pôle qui devient un interlocuteur pour le directeur qui le nomme.

Quel est le tableau en 2012? Le candidat de gauche à la présidence de la République veut donner la gestion aux médecins en contestant les pouvoirs du directeur. Outre ce relent malsain de division entre administratifs et médecins, cette proposition semble aller à contresens des concepts de bonne gestion. Si l'on comprend bien cette proposition, et pour aller dans le sens de la médicalisation de la gestion, ce n'est pas le patron qu'il faut contester, c'est la nomination d'un médecin comme directeur qu'il faut instaurer. Cela existe bien dans les centres anticancéreux... Là, la médicalisation de la gestion serait complète. Est-ce que c'est ce que veulent les médecins ?

**Adresse de livraison**

Nom, Prénom \_\_\_\_\_  
 Établissement \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
 E-mail \_\_\_\_\_

**Adresse de facturation**

Nom, Prénom \_\_\_\_\_  
 Établissement \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
 E-mail \_\_\_\_\_

Je souhaite m'inscrire à la lettre d'information et la recevoir gratuitement par mail (merci de renseigner votre adresse mail dans le champ ci-dessus).

<b>Oui, je souhaite commander</b> <i>indiquez la référence ISBN ou le titre de chaque ouvrage</i>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Qté</b>	<b>Montant</b>

**Mode de règlement**

- par chèque à l'ordre de LEH
- par virement administratif
- paiement à réception de la facture
- CB commande et paiement en ligne sur [www.leh.fr](http://www.leh.fr)

**Frais de port, pour 1 livre : 7,18 €  
 pour 2 à 10 livres : 12,53 €  
 au-delà : nous consulter**

**Frais de port (tarifs France Métropole)**

**TOTAL**

Retrouvez l'ensemble de nos ouvrages et revues sur [www.leh.fr](http://www.leh.fr)



**Date:**

**Signature:**

**Cachet:**

Virements administratifs acceptés, facture détaillée en 3 exemplaires fournie sur simple demande. Le bon de commande, dûment complété, est à retourner par télécopie ou par courrier à l'adresse suivante:

**LEH Édition • 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux**  
**Téléphone 05 56 98 85 79 • Télécopie 05 56 96 88 79 • [info@leh.fr](mailto:info@leh.fr) • [www.leh.fr](http://www.leh.fr)**